

6 JANVIER 1954

N°

/ST-1-2

CEPED

Centre Français sur la Population
et le Développement

15, rue de l'Ecole de Médecine

75270 PARIS CEDEX 06

TÉL (1) 46 33 99 41

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE PAR SONDAGE
EN GUINEE FRANCAISE 1954-1955.

---:---:---:---:---:---:---:---

S O M M A I R E

- 1 - Historique
- 2 - Objectifs
- 3 - Les grandes divisions géographiques
- 4 - La préparation de l'enquête,
 - 4-1 - Documentation préalable
 - 4-2 - Visite des cercles.
- 5 - L'enquête
 - 5-1 - Plan de sondage
 - 5-2 - La formation des agents recenseurs
 - 5-3 - Enquête-pilote
 - 5-4 - Exécution de l'enquête (Statistique d'état de la population)
 - 5-5 - Statistiques des mouvements de population (Etat-civil, migrations).
- 6 - Personnel - Effectifs et détails des crédits nécessaires.
- 7 - Matériel
- 8 - Prévision de déroulement des travaux
- 9 - Résumé du Budget de l'opération
- 10 - Annexes, (Modèle de questionnaire - Recensements étrangers).

2181

GN

D2

ENR

54-55

(7)

I. HISTORIQUE. 1 - Le problème.

Le dénombrement des populations autochtones a toujours constitué l'une des tâches essentielles de l'administration française dans les Territoires d'Outre-Mer. Malheureusement, les opérations qui furent prescrites à cette fin ont été conduites dans des buts qui n'étaient que partiellement démographiques - l'administration avait surtout en vue l'établissement des listes d'imposables - . Les instructions données n'ont pas toujours tenu compte des difficultés réelles que revêtent de telles opérations, spécialement en milieu autochtone; c'est ainsi que la circulaire de 1909 prescrit l'évaluation annuelle de la population autochtone des différents territoires, alors que dans les pays européens où les conditions sont infiniment plus favorables, un recensement général de la population n'est effectué que tous les cinq ou dix ans, à la suite d'une minutieuse préparation et à l'aide d'un personnel spécialisé.

Il ne faut dès lors pas s'étonner si les résultats obtenus dans ces conditions présentent le double caractère d'être de valeur très inégale et en général inexploitable du point de vue démographique.

L'intérêt démographique d'une semblable documentation est à peu près nul; à la base, les groupes d'âge utilisés servent essentiellement à déterminer les catégories d'imposables; celles-ci variant d'un territoire à un autre, comme d'ailleurs suivant l'époque dans un même territoire, les résultats sont difficilement comparables. Ils font du reste apparaître une sous-estimation à peu près générale des personnes non imposables : enfants en bas âge, vieillards, malades, ... Enfin, et en raison même de l'amélioration vraisemblablement intervenue à la suite du renouvellement périodique des recensements, le mouvement réel de la population est difficilement décelable.

Cette déficience est particulièrement regrettable à l'époque actuelle où une documentation démographique précise et détaillée semblerait précisément devoir conditionner toute politique d'investissements rationnelle. Comment bâtir un plan d'investissements scolaires, sanitaires, etc... si l'on ne connaît pas les structures essentielles de la population et son devenir le plus vraisemblable ? Comment par ailleurs contrôler l'efficacité d'un plan c'est-à-dire les progrès additionnels dus aux investissements lorsque les situations initiale et finale sont à peu près également inconnues ? Le problème

.../...

est grave, car il est fort possible par exemple que le développement de l'hygiène et l'amélioration des conditions sanitaires, (diminution de la mortalité infantile, augmentation de la durée moyenne de vie), résultats heureux et voulus de l'action des Services de Santé ne conduisent finalement à un abaissement du niveau de vie général par un accroissement de population que ne compenserait pas une augmentation parallèle des ressources vivrières.

Par ailleurs, il faut bien se persuader que cette lacune, remarquée dans les milieux internationaux, est extrêmement défavorable à la France car d'autres pays, tels la Grande-Bretagne et la Belgique réalisent actuellement des efforts très sérieux en vue d'une meilleure connaissance des populations autochtones de leurs territoires d'Outre-Mer. Il est regrettable que la France ne puisse disposer à son actif d'efforts semblables dont le caractère absolument désintéressé, ne semblerait pour une fois, pouvoir être mis en doute...

1 - 2.- Sa solution.-

La solution à un tel état de choses paraît devoir intervenir sur deux plans tout-à-fait distincts : d'une part, une oeuvre de longue haleine, qui s'intègre d'ailleurs rigoureusement dans l'évolution générale que la France s'est engagée à déterminer dans ses Territoires d'Outre-Mer, d'autre part une action immédiate afin de parer aux problèmes de documentation les plus urgents.

L'oeuvre de longue haleine revêt à son tour plusieurs aspects : c'est d'abord l'amélioration des procédés de recensements habituels; les Services des Statistiques s'y emploient, qui s'efforcent d'obtenir la centralisation et le contrôle des résultats ainsi que l'adoption d'un programme de recensements rationnels et raisonnables ; c'est ensuite l'instauration et le développement progressif de systèmes d'état civil autochtones, destinés avant tout à donner aux individus la conscience de leur "état civil" et par la suite, lorsque l'institution sera définitivement entrée dans les moeurs, à fournir la base de statistiques de mouvements de la population, analogues à celles qui sont régulièrement établies dans les pays européens.

Mais tout ceci ne fournira de données valables que dans plusieurs décades peut-être. En attendant, il est absolument indispensable de disposer dans les délais les plus courts :

- d'une part, des effectifs globaux et des répartitions essentielles des populations autochtones,

.../...

- d'autre part, des caractéristiques permettant de déterminer leur évolution probable au cours des prochaines années.

Il semble que ^{ces} seuls, des sondages démographiques soient susceptibles de fournir/diverses données dans les conditions voulues. Leur principal avantage est en effet d'obtenir à un moindre coût, avec un personnel moins nombreux et en un temps plus court les mêmes renseignements globaux que des recensements généraux et ceci avec une précision éventuellement supérieure s'ils sont bien menés, en tout cas avec une marge d'erreurs mesurable par rapport à ceux fournis par de tels recensements. Il a paru que les Territoires d'Outre-Mer dont les difficultés budgétaires sont certaines et qui présentent d'autre part la même pénurie de personnel qualifié que la plupart des autres pays dits sous-développés, convenaient parfaitement à l'exécution de sondages. Entre autres avantages, ce système permettrait de voir si l'administrateur chef de district pourrait compter à l'avenir sur des auxiliaires spécialisés africains entraînés, qui pourraient sinon le décharger, du moins le délivrer de certaines sujétions. C'est dans ces conditions, qu'a été mis sur pied le présent projet relatif au territoire de la Guinée.

Il faut noter qu'en 1951 un premier projet d'enquête démographique en Guinée avait été préparé, une note détaillée préconisait une expérience-pilote de sondage socio-économique en Afrique Noire. La Guinée en raison de ses diversités ethniques, climatiques et économiques avait été retenue comme territoire-pilote. Cette note avait reçu l'approbation, avec des retouches de détail, des diverses Directions du Département : Contrôle, Affaires Politiques, Personnel, Affaires Militaires, Santé, Agriculture, Elevage et Forêts.

Soumise à la Direction des Affaires Economiques et du Plan, l'enquête projetée soulevait diverses objections :

- coût élevé,
- la méthode ne pouvait être généralisée à un autre territoire
- les problèmes d'état civil n'étaient pas étudiés,
- les participations du Budget local de la Guinée et du Budget Général de l'A.O.F. étaient jugées trop réduites.

L'opération devait donc être revue en tenant compte des diverses critiques formulées, et également en s'appuyant sur les

.../...

résultats d'opérations similaires menées dans des Territoires étrangers, africains, tropicaux (Nigéria, Rhodésies, Est-africain britannique).

En effet, il faut insister sur le fait que l'intérêt de l'opération n'était pas seulement national car son exécution devait montrer aux instances internationales que les Autorités administratives françaises se préoccupent non seulement du secteur d'activité dit européen, mais aussi des conditions de vie des populations africaines.

1 - 3.- Comme il est indiqué ci-dessus, une alternative se posait au préalable : recensement exhaustif ou enquête visant seulement une certaine fraction de la population africaine (sondage) ? Les enseignements des recensements de Nigéria (coût : 600.000 £) et de l'Est-Africain (voir annexe 2), montrent que pour l'instant cette solution ne peut être envisagée dans les territoires d'Outre-Mer français. La méthode des sondages doit donc être mise à contribution étant bien entendu que les estimations calculées seront d'autant plus précises qu'elles concerneront des ensembles géographiques plus importants.

C'est donc dans cette voie que la recherche doit être orientée.

D'autre part, afin de réduire le coût de l'opération et répondre aux désirs exprimés par le Département, l'enquête sera plus spécifiquement démographique et en particulier on étudiera les mouvements naturels de population. (1). Par contre, l'étude de la structure agricole ne sera pas abordée à ce stade (l'enquête de la Côte d'Ivoire devant à cet égard fournir les enseignements et l'expérience nécessaires), mais les agents recenseurs formés pourront être ultérieurement engagés dans les enquêtes agricoles (production, structure de la population agricole, etc...).

.../...

(1) Le problème des migrations sera également abordé dans la mesure où l'interrogatoire direct des habitants sera possible (voir ci-dessous 2 - 2-2).

2 - OBJECTIFS -

La recherche directe portera essentiellement sur :

2-1/ Etat de la population :

- a) Pour les individus, recherche de la répartition par :
 - sexe
 - âge (grands groupes quinquennaux vraisemblablement)
 - ethnie
- b) Par famille, recherche de la structure familiale :
 - polygamie actuelle,
 - importance numérique de la famille
- c) Pour les recensées du sexe féminin :
 - nombre d'enfants nés vivants dans les douze derniers mois,
 - nombre d'enfants de moins d'un an décédés dans les douze derniers mois.
 - nombre d'enfants de 1 à moins de cinq ans décédés dans les douze derniers mois (essai à titre d'expérience).

L'ampleur de cette enquête est évaluée approximativement à 200.000 habitants.

Les résultats extrapolés avec les intervalles de confiance correspondants porteront sur 2.000.000 d'habitants.

2-2/ Mouvements de la population :

2-2-1 - Mouvements naturels :

Observations dans un certain nombre de villages durant une période de douze mois des naissances et des décès, l'observateur permanent dans un canton ou une partie de canton jouant ainsi le rôle d'Officier d'Etat-Civil. Cette observation pouvant être complétée dans la mesure où cela sera possible d'observations supplémentaires telles pour les naissances : âge de la mère, rang de naissance, structure de la famille de l'enfant. Pour les décès : âge au décès et détails complémentaires. Cette proposition n'est pas nouvelle. MARTIN, Chef du Service Statistique de l'Est-Africain écrit dans une communication à l'Institut International de Statistique - Septembre 1953 - : " C'est le taux de mortalité

.../...

qui demeure la grande inconnue dans les recherches démographiques en Afrique et c'est seulement en recoupant les commentaires de toutes les personnes interrogées qu'il sera possible d'estimer d'une manière précise les décès survenus dans une zone donnée pendant une période déterminée".

2-2-2 - Mouvements migratoires :

Par voie d'interrogatoire, tentative de saisir les mouvements migratoires saisonniers, temporaires ou définitifs (sexe, destination ou origine, âge, durée de l'absence).

3 - LES GRANDES DIVISIONS GEOGRAPHIQUES -

Le territoire de la Guinée peut être à premier examen divisé en quatre zones homogènes :

Cercles de :

Guinée Maritime	(Forecariah, Conakry, Boffa, Boké.
Fouta Djallon	(Koumbia, Téliimélé, Kindia, Mamou, Dalaba (Labé, Dabola.
Haute-Guinée	(Siguiri, Kouroussa, Kankan.
Guinée Forestière	(Kissidougou, Guakédou, Macenta, Beyla, (Nzérékoré.

(cette décomposition est encore provisoire et sera poussée plus loin lors de l'étude préliminaire sur le terrain, le Directeur en Guinée de l'Institut Français d'Afrique Noire pense que le nombre de zone homogènes ne dépasse pas la dizaine). De toute façon les limites de ces strates devront coïncider en tout lieu avec une limite administrative.

Ces quatre zones sont d'importances très inégales :

	<u>Superficie</u> 1000 Km ²	<u>Population totale</u> 1000 h.
I Guinée Maritime	33	316,5
II Fouta Djallon	113	1.017,8
III Haute-Guinée	69	354,1
IV Guinée Forestière	60	603,4
	<hr/> 275	<hr/> 2.291,8

.../...

La strate 11 devrait en particulier être divisée en deux secteurs, d'après des critères qui restent à déterminer, l'unité de zone de recensement serait égale approximativement, soit à 300.000 habitants, soit à 600.000 habitants.

4 - LA PREPARATION DE L'ENQUETE -

4-1/ La documentation préalable -

a) La documentation essentielle en matière de sondage est la liste exhaustive des villages; elle est essentielle et doit être rassemblée dès que possible auprès des Chefs de subdivisions.

Pour chaque subdivision et par village devraient être connues l'ethnie dominante et l'estimation la plus récente de la population décomposée en :

garçons	-	filles
hommes	-	femmes.

D'après les documents en possession du Département, les années d'estimation s'échelonnent entre 1946 et 1952, selon les villages et les régions.

Des données rétrospectives devraient être recherchées par subdivision pour tenter de définir l'évolution apparente

b) Le rassemblement des méthodes de recensements actuels doit être effectué afin que les instructions qui seront lancées puissent tenir compte, dans la mesure du possible, des méthodes antérieures, et connaître quelques valeurs caractéristiques, telles que la durée de recensement par les méthodes anciennes d'un village de 300 à 400 habitants par exemple.

c) Une prospection doit être effectuée pour connaître les sources possibles d'agents recenseurs :

1 - Personnel des cadres : commis administratifs, infirmiers, moniteurs.

2 - Personnel temporaire à recruter (à la sortie d'écoles professionnelles ou sur titres) et formation après stage.

d) Détermination de la forme dans laquelle doivent être posées les questions .

Existence éventuelle d'interdits ne permettant pas de connaître par exemple les naissances ou les décès récents.

e) Détermination des époques de recensement les plus favorables en raison des éléments suivants :

- l'état des voies de communication,
- le régime des pluies et des fleuves,
- travaux aux champs qui tendent à disséminer la population,
- migrations saisonnières,
- certaines fêtes locales, etc

f) Etude de la structure des villages selon les zones :

- cases individuelles familiales,
- village aggloméré ou dispersé,
- existence de villages de cultures occupés temporairement au moment des récoltes,
- coïncidence du village "entité administrative" avec l'agglomération rituelle.

g) Détermination de calendriers " agricoles " ou " historiques " permettant de repérer chacun des douze derniers mois ou chacune des années antérieures (de manière en particulier à estimer indirectement l'âge des recensés).

4-2/ Visite des cercles :

Une partie de cette documentation a déjà été demandée au Service de la Statistique de la Guinée, mais en général les données qualitatives ne peuvent être réunies à distance, des contacts personnels doivent être pris, une propagande auprès des Chefs de subdivisions doit être entreprise et cette action ne peut être entamée que sur le terrain même.

Il est donc prévu la tournée d'un statisticien du Département, en compagnie du Chef du Service de la Statistique générale de l'A.O.F. en Avril/Mai 1954, selon l'itinéraire suivant : Conakry, Boké, Gaoual, Labé, Tougué, Dinguiraye, Siguiré, Beyla, Nzérékoré, Macenta, Kissigoudou, Farana, Mamou, Conakry.

Cette équipe devrait avoir, en outre, pour tâche de montrer aux Chefs de subdivisions le rôle qu'ils devront jouer, car l'opération projetée ne peut se passer du concours des Chefs de subdivision et il est hautement souhaitable que le mécanisme de l'enquête leur soit expliqué et analysé. Il faut insister sur le fait que l'opération ne crée aucune charge nouvelle pour eux, et qu'au contraire à long terme elle a pour but la formation d'agents dont les services seront très utiles.

.../...

5 - L'ENQUETE -

5-1/ Plan de sondage :

La fraction générale de sondage projetée est égale à 10%. Le problème revient donc, comme il l'a été dit au § 2-1, à recenser environ 200.000 habitants, mais les résultats il faut le rappeler couvriront le domaine tout entier de la Guinée, le coût de l'opération est à rapprocher de l'effectif extrapolé et non pas seulement de l'effectif visité.

Il est prévu une stratification géographique et une stratification selon la taille des villages (voir Tableau 1), dans ce tableau on a fait l'hypothèse que la fraction de sondage uniforme à l'intérieur de chaque strate était proportionnelle à la taille des villages. Ces éléments proviennent de la documentation chiffrée disponible en 1949 (taille moyenne des villages par canton).

En supposant que 2 semaines soient nécessaires à chaque équipe pour recenser 2 villages de 400 habitants ou 3 villages de 200 habitants, le recensement devant porter au total (chiffres provisoires) sur 200 villages de moins de 300 h. et 200 villages de plus de 300 h. ceci correspond approximativement à 360 semaines/équipes (1); si l'on considère que la durée du travail effectif peut difficilement excéder 12 semaines, le nombre d'équipes à prévoir s'élève donc à 30, chacune d'elles étant composée de deux agents recenseurs africains.

Le travail préliminaire de dépeillement des listes simples de villages pourra donner des précisions sur la variance de l'ensemble des villages, selon que l'on considère par exemple le nombre des impossibles seulement ou bien l'effectif total du village.

Cette étude fera connaître si l'on peut :

- adopter une fraction de sondage constante, ou bien une fraction de sondage variable selon les strates.

- employer des échantillons interpénétrés.

... ..

Le tirage des villages sera systématique.

(1) En considérant une population moyenne de 200 h. pour les villages de moins de 300 h. et de 400 h. pour les villages de plus de 300h. Plus 25 semaines équipes pour les agglomérations importantes.

- Pour les villages de plus de 2.500 habitants le sondage à deux degrés devra être éprouvé. Le mode de tirage n'est pas encore précisé; diverses possibilités devront, à ce sujet, être examinées, selon la base de sondage disponible :

- liste de chefs de famille,
 - liste de cases numérotées,
 - photographies aériennes.
-

.../...

TABLEAU 1.- Nombre de villages et effectifs selon la taille et la strate.

Nombre d'habitants par villages	Guinée Maritime. (1)		Fouta Djallon (2)		Haute Guinée (3)		Guinée Forestière (4)		T O T A L non compris les manquants énu- mérés en note.	
	Nombre de villa- ges.	Pop. de ces vil- lages 1000h.	Nombre de villa- ges.	Pop. de ces vil- lages 1000h.	Nombre de vil- lages	Pop. de ces vil- lages 1000h.	Nombre de villa- ges.	Pop. de ces vil- lages 1000h.	Nombre de vil- lages	Pop. de ces vil- lages 1000 h.
	- 100	-	-	26	2	-	-	66	5	92
100 - 193	7	1	229	36	15	3	608	94	859	134
200 - 299	10	3	124	32	89	24	450	115	673	174
300 - 399	-	-	48	15	158	55	166	57	372	127
400 - 499	65	28	153	66	53	24	137	61	408	179
500 - 599	78	42	26	14	49	25	98	56	251	137
600 - 699	56	35	87	58	56	35	125	79	324	207
700 - 799	46	35	22	17	19	14	46	32	133	98
800 - 899	18	15	145	124	31	26	38	31	232	196
900 - 999	-	-	-	-	13	13	-	-	13	13
1000 - 1099	-	-	69	70	7	7	-	-	76	77
1100 - 1199	8	9	17	20	-	-	-	-	25	29
1200 - 1299	9	11	9	11	18	22	-	-	36	44
1300 - 1399	15	20	22	31	26	35	-	-	63	86
1400 - 1499	-	-	74	107	10	14	6	9	90	130
1500 - 1599	-	-	54	85	-	-	-	-	54	85
1700 - 1799	-	-	9	16	-	-	-	-	9	16
1800 - 1899	-	-	28	53	-	-	-	-	28	53
1900 - 1999	-	-	21	40	-	-	-	-	21	40
2200 et +	-	-	67	167	10	31	-	-	77	198
TOTAL....	312	199 (1)	1230	964 (2)	554	328 (3)	1740	559 (4)	3836	2030

- (1) Non compris CII de Conakry et 4 cantons de Boké
(2) " " CII de Kindia
(3) " " CII de Kanikan et 1 canton de Siguiri
(4) " " 6 cantons de Iacenta.

T A B L E A U 2

Nombre de villages à recenser par strate, selon la taille des villages. (Données provisoires à réviser).

Nbre d'ha- bitants par village	G u i n é e M a r i t i m e			F o u t a D j a l l o n			H a u t e G u i n é e			G u i n é e F o r e s t i è r e			TOTAL K
	N1	f %	n1	N2	f %	n2	N3	f %	n3	N4	f %	n4	
0-299	17	8	2	379	4	15	104	8	9	1124	5	56	82
300-899	263	12	32	481	8	38	366	12	44	610	10	61	175
900-1699	32	18	6	245	16	39	74	18	13	6	20	21	60
1700 et +	-	-	-	125	24	30	10	36	4	-	-	-	34
	312		40	1230		122	554		70	1740		119	351

N - Nombre total de villages
 f - Fraction de sondage en %
 n - Nombre de villages à recenser.

5-2/ La formation des agents africains :

Il est prévu quatre centres de formation, de manière à garder les stagiaires dans leur milieu et éviter des déplacements excessifs. Dans la formation des équipes, on tâchera si les conditions le permettent d'associer des équipiers de races différentes, l'une étant celle de la zone à recenser.

Ces centres sont en théorie fixés à :

Conakry ou Forecariah
Lobé
Kankan
Maccanta.

Le stage comportera trois semaines de cours techniques, et trois semaines de cours pratiques sur le terrain (non compris l'expérience-pilote).

5-2-1/ Cours en salle. - (1)

	<u>Nbre de séances</u>
1-1 - Conférences générales, la statistique de population, son importance pour les habitants, ses difficultés	2
1-2 - Les qualités de l'agent recenseur	1
1-3 - Explication superficielle et justification des sondages	1
1-4 - Exercices de mémoires et calcul numérique	$\frac{1}{2}$ h. par jour
1-5 - Exercices sur des documents différents du questionnaire réel.....	6
1-6 - L'approche des habitants, l'explication de l'enquête. Exercices simulés en classe	3
1-7 - Connaissances technologiques spéciales aux statistiques de population.....	2
1-8 - Terminologie	2

(1) Il ne s'agit ici que d'un schéma théorique puisqu'il faudra revenir à maintes reprises sur les difficultés de l'enquête.

Nbre de séances

- 1-9 - L'explication du questionnaire diction par coeur	10
- 1-10- Les différents imprimés	2
- 1-11- Les instructions	6
- 1-12- Le respect des instructions, les différents cas où il faut en ré- férer à l'autorité supérieure	2
- 1-13- L'interrogatoire, exercices entre élèves	6
- 1-14- Le matériel d'enquêtes, soins.....	1
- 1-15- Le travail en fin de journée.....	4
- 1-16- Les relations avec les autorités administratives	2

5-2-2/ Exercices préparatoires aux environs du centre.-

Les agents recenseurs après accord des autorités admini-
stratives se rendront pendant trois semaines dans six villages
pour un entraînement préalable. Cet entraînement aura pour but
de décomposer les différents travaux demandés, d'analyser les
principales fautes et de terminer la sélection des agents recen-
seurs.

5-3/ L'Enquête-pilote :

L'enquête-pilote portera sur 22 villages et aura lieu en
Novembre et Décembre 1954.

Strate I	4 villages	} groupés par paires pour faciliter le contrôle
Strate II	8 villages	
Strate III	4 villages	
Strate IV	6 villages	

.../...

La totalité du personnel africain sera employée à cette enquête, dans la mesure où le personnel des cadres aura pu être détaché à cette époque. Chaque européen contrôlera deux villages voisins.

Cette enquête-pilote portera principalement sur :

- liaison avec les autorités administratives locales,
- l'approche des habitants,
- le libellé du questionnaire,
- le contrôle sur les déclarations d'âge et de période,
- l'établissement définitif des instructions aux contrôleurs européens.

Elle permettra, en outre, la mise au point définitive et détaillée du plan des opérations pour l'enquête d'ensemble.

En même temps que se déroulera l'enquête-pilote, il sera demandé à l'Institut géographique national (Section A.O.F.-DAKAR) le jeu des photographies aériennes (de préférence au 1/20.000^e) relatif aux villages que l'on se propose de recenser.

5-4/ Exécution de l'enquête :

Statistiques d'Etat -

Chaque membre adulte de la famille sera interrogé individuellement, selon le questionnaire présenté en annexe 1 (1). Chaque réponse sera portée sur une ligne d'un questionnaire de famille ou de case selon la structure familiale de la région. Les liens de parenté seront relevés par rapport au chef de famille ou de case, de manière à permettre ultérieurement une étude de la structure familiale et de la polygamie.

Chaque femme ou fille nubile sera, d'autre part, interrogée sur le nombre d'enfants qu'elle a eus ainsi que sur les décès intervenus parmi ces enfants. Les réponses pourront être contrôlées par les observateurs laissés sur place dans certains villages (Voir 5-5).

.../...

(1) Modèle provisoire. Il pourrait être prévu que ces questionnaires soient numérotés, reliés par carnet, souche et fiche ayant le même numéro d'ordre.

5-5/ Statistiques de mouvements :

Si la valeur des statistiques d'estimation de population est assez faible, l'extension de l'état civil - même en A.O.F. où un texte de 1951 l'a réorganisé sur des bases théoriquement sérieuses, l'état-civil n'enregistre environ que 25% des mouvements naturels - ne permet pas le calcul des trois taux démographiques élémentaires :

- mortalité générale	$\frac{D}{P}$	D Nombre de décès
- natalité générale effective	$\frac{Nv}{P}$	Nv nombre de naissances vivantes. P population totale
- et mortalité infantile	$\frac{Di}{Nv}$	Di nombre de décès de moins d'un an.

Au cours du recensement, en se fiant à la mémoire et à la bonne volonté des recensés, une première approximation sera obtenue puisqu'il est demandé aux femmes d'indiquer les enfants nés dans les douze derniers mois et les enfants de moins d'un an décédés dans les douze derniers mois, mais dans une seconde phase de l'enquête, 20 observateurs permanents resteront et parcoureront chacun un canton et enregistreront, dans les villages de ce canton, les naissances et les décès dans des registres spécialement prévus à cet effet. (1). Cette organisation pilote est à mettre sur pied avec l'accord des autorités administratives locales, mais si elle est sérieusement assise elle doit fournir des renseignements originaux d'un extrême intérêt. L'ignorance dans laquelle nous nous trouvons des lois d'évolution fondamentales des populations africaines est en effet flagrante et très vivement ressentie à tous les échelons administratifs, tant nationaux qu'internationaux.

Dans ce but, on a le choix entre un "circuit étiré" pour voir tous les villages de l'échantillon, ou bien constituer des grappes de villages en tirant des cantons. Dans ce cas on a l'inconvénient d'avoir à prendre contact avec des villages non touchés au moment du recensement.

.../...

(1) En raison de la dispersion des villages il n'est pas possible que chaque agent d'état-civil visite les villages siège du premier sondage, aussi il est vraisemblable que des grappes de villages devront être constituées de telle manière que les 20 observateurs puissent les visiter régulièrement et commodément et qu'en même temps un nombre minimum de relevés soit disponible.

6 - P E R S O N N E L - Effectifs et détail des crédits nécessaires

6-1 - Effectifs

La durée de l'enquête proprement dite est de 15 semaines
1er Janvier-15 avril 1955, mais la sélection, la formation des
agents recenseurs et l'enquête-pilote dureront du 1er Septembre
1954 au 31 Décembre 1954.

Le nombre d'équipes africaines étant fixé à 30, il est né-
cessaire que 9 européens participent au contrôle du travail de
ces équipes et à des sondages de vérification (vérifier l'exécu-
tion du travail, les déplacements aux dates fixées, etc...), un
dixième fonctionnaire assurant la coordination.

Leur répartition peut être la suivante :

- Service des Statistiques du Département { 2 : MM. THEODORE et BLANC
- Service de la Statistique générale de l'A.O.F. { 2 : MM. CLERIN et EYQUEM
- Administrateur F.O.M. du Département { 1 : M. BINET
- Médecins du Service de Santé (2 : MM. MASSE et X
M. MASSE est actuellement à l'I.F.A.N. à Dakar.
- Administrateurs F.O.M - A.O.F. (2 : MM. CARMINATTI
et MICALET.

Ces deux administrateurs, antservice à la Direction
des Finances à Dakar et au Service du Plan à St Louis,
seraient demandés spécialement aux Administrations
intéressées.

- Chercheur de l'I.F.A.N. ou de l'O.R.S.O.M. (1 : M. PELISSIER
(ou M. SAVONET)

Il était prévu qu'un certain nombre d'élèves administrateurs
assisteraient aux opérations pour compléter leur formation, mais
ils ne sont disponibles que de Mars à Juin-Juillet chaque année,
et il paraît difficile de les faire participer effectivement à la
totalité de l'opération.

.../...

La répartition de ce personnel serait la suivante :

Strate I	2
Strate II	4
Strate III	2
Strate IV	2

A ce personnel il serait indispensable que soient adjoints, peut-être non nécessairement à temps plein, deux administrateurs du territoire de la Guinée, afin d'assurer la liaison maximum.

Il est à remarquer que par rapport au projet précédent, un dégonflement sensible du personnel d'encadrement apparaît.

La mise en place du personnel peut-être ainsi prévue ;
(étant bien entendu que les deux administrateurs de la France d'Outre-Mer mis à la disposition par le Gouvernement du Territoire ne sont pas comptés, mais assisteront à tout ou partie des étapes de l'enquête).

6-11/ Stage de formation des enquêteurs - 1 Septembre/15 Octobre 1954 -

- Personnel Européen en déplacement : 7, soit :

2 statisticiens	(BLANC, THEODORE)
1 administrateur FOM-A.O.F.	(MICALET)
1 médecin	(MASSE)
1 "	(X)
1 administrateur F.O.M. du Département	(BINET)
1 chercheur I.F.A.N.	(PELISSIER ou SAVONET)

- du 1er au 15 Octobre

- Personnel Européen au complet : 10

- Personnel africain : 30 agents des cadres, 50 africains recrutés spécialement aboutissant en fin de stage à 25 agents des cadres et 35 agents recenseurs.

6-12/ Enquête-pilote - 15 Octobre/15 Décembre 1954

- Personnel Européen au complet : 10

- Personnel africain : 25 agents des cadres
35 agents recenseurs.

La mise en place des équipes pour l'enquête générale aura lieu du 15 Décembre 1954 au 15 Janvier 1955.

.../...

6-13/ Enquête générale - 15 Janvier/15 Avril 1955 -

- Personnel européen au complet : 10
- Personnel africain : 25 agents des cadres
35 agents recenseurs

6-14/ Enquête d'état-civil - Avril 1955 à Avril 1956 -

20 enquêteurs africains itinérants

6-2 - Détail des crédits nécessaires

6-2-1 - Personnel européen

Voyages avion :

Aller et retour Paris-Conakry : 3 (1)		
coût unitaire (Fr.métro) 177480	Total	532.440
Aller et retour Dakar-Conakry : 7 (2)		
coût unitaire (Fr.métro) 41.000	Total	287.000

Soldes et indemnités.-

Personnel dont le solde de base continue d'être payée par le Service d'origine :

- 4 statisticiens
- 2 administrateurs FOM - A.O.F.
- 1 médecin de l'I.F.A.N.
- 1 chercheur à l'I.F.A.N.
- 1 administrateur FOM, Délégation du Cameroun
- X (médecin de l'A.O.F. ou de la Guinée)

La décomposition en catégorie d'indice de ce personnel est la suivante :

! 330 - 525	!	+ 525	!
!	!	!	!
! 7	!	3	!
!	!	!	!

.../...

-
- (1) MM. THEODORE, BLANC, BINET.
 - (2) MM. CLERIN, EXQUEM, MASSE, X (médecin de l'A.O.F.)
CARLIMETTI, MICHALET, BELISSIER (ou SAVONNET).

Pendant le premier mois, les indemnités journalières de mission sont :

Catégorie 1 (Indice : + 525) : I.300 Fr. CFA/Jour
Catégorie 11 (Indice : 330-525) : I.088 Fr. CFA/Jour

soit { 3 x 2.600 x 30 = 234.000 fr métropolitains
 { 7 x 2.176 x 30 = 456.960 " }

Du 31ème au 90ème jour les indemnités deviennent :

Catégorie 1 : 1.100 CFA/Jour
Catégorie 11 : 920 CFA/Jour

soit { 3 x 2.200 x 60 = 396.000 fr Métropolitains
 { 7 x 1.840 x 60 = 772.800 fr " }

A partir du 90ème jour, il y a lieu de tenir compte, pour le personnel venu de la Métropole, de la solde différentielle qui peut être évaluée en moyenne à 100.000 francs métropolitains par mois - et cela pendant 4 mois $\frac{1}{2}$ - :

3 x 100.000 x 4,5 = 1.350.000 Fr.M.

Pour le personnel venu d'A.O.F., les indemnités de mission sont conservées :

7 x 1.840 x 135 = 1.738.800 Fr.M.

6-2-2- Personnel africain :

Le personnel nécessaire est - rappelons-le - estimé à :

- 25 agents des cadres (commis, moniteurs agricoles éventuellement, infirmiers).
- 35 agents recenseurs à recruter spécialement.

Aux premiers est allouée une indemnité de déplacement de 6.000 francs CFA par mois, du 15 Octobre 1954 au 15 Avril 1955, la solde de base continuant d'être payée par l'Administration d'origine.

Aux seconds est payée une solde de base de 12.000 CFA/mois + 6.000 Fr. CFA d'indemnité de déplacement, cela du 15 Octobre 1954 au 15 Avril 1955. (Durant le stage, il est attribué aux 50 stagiaires non fonctionnaires une solde progressive sans indemnité, les 50 stagiaires n'étant plus que 35 en fin de stage).

Du 15 Avril 1955 au 15 Avril 1956, 20 enquêteurs seront conservés, à titre d'agents d'état civil et de recensement.

.../...

	<u>Fr. Métro.</u>
<u>Formation</u>	1.000.000

Enquête par sondage :

Agents des cadres (indemnités de déplacement seult)	{ 25 x 6 x 6.000 CFA = 1.800.000 Fr.M.
Agents recenseurs	{ 35 x 6 x 18.000 CFA = 7.560.000 Fr.M.

Enquête sur l'état civil

Agents recenseurs	{ 20 x 12 x 18.000 CFA = 8.640.000 Fr.M.
Sur exercice 1954-55	1.800.000 Fr.M.
" " 1955-56	6.840.000 Fr.M.

7 - MATERIEL -

7-1/ Véhicules :

En raison de la séparation entre 4 zones et pour faciliter les déplacements, il est prévu le matériel suivant (1) par zone.

- 1 Pick-up Delahaye, ou 4/4, ou Command car
- 1 Jeep Land Rover avec treuil

Le coût peut être évalué à :

4 x 1.600.000 = 6.400.000 Fr.M.
4 x 800.000 = 3.200.000 " "

S'y ajoute le salaire des 8 chauffeurs pendant 5 mois, soit :

(8 x 5 x 12.500 CFA) = 1.000.000 Fr.M.

Carburant, frais d'entretien

pièces détachées = 3.000.000 " "

.../...

(1) Il est à souligner que ce matériel constitue un investissement et pourra être utilisé pour d'autres enquêtes ultérieures.

7-2/ Matériel du personnel d'encadrement :

10 Coisses popote	}	360.000 F.M.
10 lits pliants, moustiquaires, etc ...		
4 réserves pharmacie		

7-3/ Matériel des équipes :

30 équipes, mais matériel prévu pour 40 équipes.

7-3-1 - Matériel durable pour une équipe :

- 2 bicyclettes
- 1 table légère démontable
- 1 sac en toile imperméable
- 1 housse
- 1 parapluie
- 1 petite trousse pharmacie

7-3-2 - Matériel consommable

- Carnet journal
- Cahier quadrillé
- Imprimés de contrôle
- Imprimés de recensement
- Gommes, crayons, stylos à bille.

Le coût de 7-3-1 et 7-3-2 peut être évalué à :

bicyclettes : 18.000 F.M. l'unité	=	1.440.000 F.M.
imprimés	=	400.000 " "
petit équipement	=	1.000.000 " "

S'y ajoute :

cartes mécanographiques (500.000 cartes)	(1)	
divers, par village 2.500 F.M.	=	1.000.000 " "

.../...

(1) pour mémoire, fourni par atelier mécanographique de Combray

8 - PREVISION DE DEROULEMENT DES TRAVAUX.-

1er Avril - 15 Mai 1954

Tournée préliminaire dans les principaux cercles de la Guinée :

/Définition des strates. Collecte et critique de la documentation existante/ Définition des méthodes d'approche particulières à chaque région. Recherche de locaux pour les centres d'instruction, et du personnel administratif éventuellement disponible. Contacts généraux avec le personnel administratif des cercles.

Juin 1954 - Août 1954

Commande du matériel. Tirage des villages à échantillonner. Copies des photographies aériennes existantes. Etablissement des schémas de cours. Impression des imprimés provisoires. Réception du matériel à Conakry.

1er Septembre - 8 Septembre 1954

Mise en place du personnel d'encadrement. Installation des centres d'instruction. Prévoir si nécessaire le logement des stagiaires pendant la formation et l'expérience-pilote (à régler avec Autorités administratives locales).

8 Septembre - 25 Octobre 1954

Formation des agents recenseurs. Publicité dans les subdivisions. Contacts avec les Autorités administratives.

1er Novembre - 15 Décembre 1954

Expérience-pilote dans 22 villages, et expérimentation d'un sondage à deux degrés dans des villages de plus de 2.500 habitants. Dépouillement des résultats. Critique des imprimés, des méthodes, de l'exécution par les agents recenseurs. Etablissement des imprimés définitifs.

.../...

15 Décembre - 15 Janvier 1955

Préparation de l'enquête générale. Réunion et propagande auprès des chefs de village intéressés. Prévoir priorité d'impression des documents définitifs entre le 20 Décembre 1954 et le 5 Janvier 1955 (1).

15 Janvier 1955 - 15 Avril 1955

Enquête générale. Dépouillement progressif par voie manuelle des résultats obtenus par les équipes. Désignation des cantons où l'état civil sera suivi régulièrement.

15 Avril - 5 Mai 1955

.Congé des agents recenseurs.

10 Mai 1955 - 1er Mai 1956

Enquête état civil et enquêtes annexes éventuellement.

(1) Le papier sera commandé en France.

9 - RESUME DU BUDGET DE L'OPERATION

T I T R E	IMPUTATION	Exercice 1.7.1954.30.6 1955	OBSERVATIONS
<u>1./ Personnel européen -</u>			
Transports aériens :			
Paris-Conakry.....	FIDES-Son Gle	532.440	
Dakar-Conakry.....	B.G. - A.O.F.	287.000	
Fonctionnaires Département, A.O.F., Guinée indemnités de mission et solde différentielle	{ FIDES-Son Gle	{ 234.000 456.960 396.000 772.800 1.350.000 <u>1.738.800</u>	
		4.948.560.	
<u>2./ Personnel africain -</u>			
Formation	B.L. - Guinée	1.000.000	
Enquête sondage			
Agents des cadres	B.L. - Guinée	1.800.000	
Agents recenseurs	B.L. - Guinée	7.560.000	
Enquête état-civil			
Agents recenseurs	B.L. - Guinée	1.800.000	{ non compris { exercice { 1955-56 { 6.840.000
<u>3./ Matériel -</u>			
Véhicules	B.G. - A.O.F.	9.600.000	
Salaires chauffeurs	B.L. - Guinée	1.000.000	
Carburant, etc....	FIDES-Son Gle	3.000.000	
<u>Equipement et petit matériel.</u>	FIDES-Son Gle	.360.000 1.440.000 1.400.000 <u>1.000.000</u> 4.200.000	
Récapitulation	{ FIDES-Son Gle. { B.G.-A.O.F. { B.L.- Guinée	{ 12.570.100 9.887.000 <u>13.160.000</u>	
	<u>T O T A L</u>	<u>35.617.100.</u>	

Cercle
Subdivision
Canton
Village
Famille

FICHE FAMILIALE DE POPULATION

A.O.F. - Guinée

Naissances dans la famille
dans les 12 derniers mois

Décès dans la famille
dans les 12 derniers mois

Date de l'enquête:
Enquêteurs:

G	
F	
T	

Sexe				
Âge				

N° de la fiche: ..

NOM	V ou NV	Relations avec le chef de famille	Présents		Absents depuis		Sexe	Situation familiale	Age (1)	Groupe ethnique	Dans les centres urbains seulement (2)			Pour les femmes de 14 ans et plus														
			Hab. visit + 30 Jours - 30 Jours	Visiteurs - 30 Jours	de naissance	Profession des hommes					Total des naissances vivantes		Total des enfants encore en vie		Naissances vivantes dans les 12 derniers mois		Décès d'enfants dans les 12 derniers mois											
						Metier					Entreprise	Situation	G	F	G	F	G	F	- 1 an		1 à 4 ans		5 à 13 ans					
																			G	F	G	F	G	F				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27		
1																												
2																												
3																												
4																												
5																												
6																												
7																												
8																												

(1) En années à partir de 2 ans révolus, en mois jusqu'à 23 mois.
(2) Une question unique est prévue en milieu rural.

Note : Colonne 2 "vu ou non vu"
Colonne 4 "habitants et visiteurs depuis plus de 30 Jours"